

Bruxelles, le 23 juillet 1987

NOTE BIO(87) 205 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

REUNION DE LA COMMISSION DES 21 et 22 JUILLET 1987

Suivant son programme de travail pour la mise en oeuvre des COM 100 et 101 "réussir l'Acte Unique", après les délibérations du Conseil Européen de la fin juin, la Commission a adopté :

- une proposition de révision du règlement financier, comportant notamment un renforcement considérable de la discipline budgétaire et une amélioration de la gestion financière, ceci passe par l'assainissement des conditions d'établissement du budget (encadrement par des prévisions pluriannuelles, application du principe de l'annualité, refus de toute surbudgétisation) et par l'amélioration de son exécution. De plus le système de remboursement des dépenses du FEOGA-Garantie, à la place des avances, est formellement incorporé dans ce texte. Enfin, la Commission propose la constitution d'une réserve globale, en cas de besoin (voir IP(87)311).
Cette proposition démontre que la Commission est vivement attachée - au moins autant que certains Etats membres - à la mise en oeuvre d'une discipline budgétaire qui constitue un des éléments essentiels du "paquet Delors".
- une proposition de règlement pour la réforme des fonds structurels, autre chapitre important du "paquet Delors", qui concentre l'action de ces fonds et des prêts communautaires sur cinq objectifs : les régions en retard de développement, les régions industrielles en déclin, le chômage de longue durée, l'insertion professionnelle des jeunes et enfin l'adaptation des structures agricoles et le développement rural. Suite à la discussion au sein de la Commission, M. Varfis et plusieurs des ses collègues ont été habilités pour mettre au point ce texte (M. Varfis donnera une conférence de presse à ce sujet le vendredi 24 juillet vers 12H00).

Par ailleurs, la Commission a adopté :

- un "paquet" concernant le secteur sidérurgique sous ses aspects industriels, sociaux et régionaux, avec notamment la poursuite provisoire du système des quotas pour certains produits et le dégagement de fonds communautaires destinés à financer des primes à la fermeture, et surtout de actions régionales et sociales pour, notamment, aider à la création d'emplois dans les régions sidérurgiques afin de compenser ceux qui seront perdus suite à la restructuration et à la réduction de capacité indispensables dans l'industrie de l'acier. Les propositions de la Commission constituent un ensemble indissociable. (Voir P-55, ainsi que la note BIO séparée sur la conférence de presse de M. Narjes à ce sujet).

- huit programmes spécifiques de recherche, suite à la décision positive du Conseil sur l'ensemble du programme cadre 87-91 (qui vient d'être formalisée ce matin en point A par le Conseil Budget) : ils portent notamment sur la phase II d'ESPRIT, la fusion thermonucléaire, BRITE, et trois programmes (DELTA, DRIVE et MAIM) concernant l'application de la technologie avancée à l'apprentissage, à la sécurité de la circulation routière et à la santé (voir Mémo 85/87, ainsi que la note BIO séparée sur la conférence presse de M. Narjes).
- un PIM pour les technologies de l'information en Grèce : il s'agit du second PIM grec (après celui de la Crète) et il comporte 88 millions d'ECUs pour la période 88-93, afin d'aider le développement des équipements de traitement de données et de télécommunications, relativement en retard en Grèce, alors qu'ils sont essentiels pour la modernisation de l'économie de ce pays et son adaptation à la situation nouvelle créée par l'élargissement de la Communauté (voir IP(87)314).
- un rapport sur le marché de la sardine et la fixation des dépenses éligibles au titre des adaptations de capacités dans le secteur de la pêche (voir P-57 et IP(87)313).
- l'adoption d'une première série de "mariages" universités-industries en application du programme COMETT : les demandes enregistrées au titre de ce programme ont été extrêmement nombreuses (émanant d'un millier d'universités et de plus de 1 500 entreprises); compte tenu des fonds limités disponibles, la Commission a fait une sélection portant sur 70 associations universités-entreprises, 217 stages transnationaux d'étudiants, 16 bourses transnationales de formation, 45 projets de formation continue et 23 initiatives de formation multimédia (voir IP(87)312).

Matériel diffusé

- IP 310 Joint Venture by Redland and British Coal
- IP 317 Déclaration de M. de Clercq sur le vote du Sénat américain
- IP 314 PIM pour les technologies de l'information en Grèce
- P-50 Marché de la sardine
- IP 313 Pêche : montants maximaux des remboursements communautaires pour les actions d'adaptation des capacités
- IP 312 COMETT + annexe
- IP 311 Politique budgétaire : renforcement de la discipline et gestion financière
- P-55 Acier
- Mémo 85 Programme de recherche
- IP 319 FED : 35 mio ECUs pour programme de lutte contre le sida dans les pays ACP
- IP 318 Extraits discours Clinton Davis - Placemakers' Luncheon Club, London
- P-56 Conférence de M. Sutherland : 16ème rapport sur la politique de la concurrence.

Amitiés

G. ANOUIL

